

PEUPEMENT ET ÉCONOMIE DE PLANTATION SUR LE TERRITOIRE DE SASSANDRA (1)

RONAN BALAC

La sous-préfecture de Sassandra se distingue des autres sous-préfectures de Côte-d'Ivoire par l'importance de ses contrastes, tant sur le plan de son peuplement que sur le plan de son économie. Cette situation originale est héritée de son histoire particulièrement longue et riche en événements.

Les deux dernières décennies ont toutefois été largement dominées, comme dans beaucoup d'autres circonscriptions de la zone forestière, par le système d'économie de plantation, un modèle de production particulièrement étudié par le passé et que l'on tente aujourd'hui de mieux connaître dans son évolution et dans ses perspectives. La difficulté majeure des chercheurs, qui s'investissent dans une telle étude, est de trouver des données d'ensemble qui, à la fois fournissent une profondeur historique relativement complète, permettant de dégager des évolutions d'ordre structurel, et apportent une importante précision, permettant de limiter, dans le temps et dans l'espace, les contours d'évolutions d'ordre conjoncturel.

Il est possible, selon nous, de restreindre cette difficulté. Le modèle d'économie de rente se reproduit en conservant ses grandes caractéristiques d'un lieu à un autre. Aussi, l'examen comparatif, dans l'espace, de terroirs qui ont connu un développement de l'économie de plantation à des dates très différentes peut permettre de recomposer, dans le temps, les dynamiques ancienne et récente du modèle. La sous-préfecture de Sassandra qui a connu un développement très progressif de l'économie de rente sur son territoire permet de réaliser cette reconstitution historique.

Cette communication présente quelques résultats de nos travaux actuels. L'exposé de l'analyse suit le fil de notre démarche méthodologique. Ce « fil d'Ariane » est aussi le fil chronologique. Dans une première partie, nous

1. Le territoire de Sassandra a pour contours les limites de l'actuelle sous-préfecture.

présentons la structuration de l'espace de Sassandra qui a abouti à la situation contrastée, humaine et économique, d'aujourd'hui. Cette analyse historique conduit à dessiner des zones démo-économiques homogènes. Dans une seconde partie, fort de la connaissance de ce découpage spatial, nous utilisons les très riches données du dernier recensement démographique de 1988 pour tenter de recomposer, dans le temps, l'évolution du système d'économie café-cacao du territoire. Enfin, en conclusion et de façon succincte, nous tentons de retrouver, à partir des données d'enquête à passages répétés ENSEA-ORSTOM de la courte période 1991-1993, nos résultats d'observation précédents. Nous essayons en particulier de repérer les derniers changements du modèle tout en distinguant des évolutions d'ordre structurel, les effets d'ordre conjoncturel de la chute brutale des prix des produits intervenue lors de la campagne 1988-1989.

LES PRINCIPALES ÉTAPES HISTORIQUES (JUSQU'EN 1988) DU PEUPEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DE SASSANDRA

Du ^{xv}e à la fin du ^{xix}e siècle : installations autochtones et premiers échanges économiques avec les Européens

À l'époque de la « découverte » de la côte de Sassandra vers 1471 par les navigateurs européens (PILLET-SCHWARTZ, 1989), des populations dont le nom et l'origine ne sont pas indiqués dans les textes de l'époque, occupent déjà le territoire (MAUNY, 1956). Les populations neyo, godié, bakwé et kodia, dites « autochtones », qui sont aujourd'hui présentes sur le territoire de Sassandra ne seraient peut être pas issues de ces populations. Elles seraient issues de populations en provenance du Nord et du Nord-est de la Côte-d'Ivoire actuelle qui, progressivement déplacées vers le sud-ouest sous la poussée de groupes ethniques plus puissants, se seraient établies sur le territoire de Sassandra dans le courant du ^{xviii}e siècle (SCHWARTZ, 1993).

De faible effectif, ces populations autochtones sont disséminées en petits groupes sur l'ensemble du territoire : les Neyo installés sur le cordon littoral, les Godié établis à l'est du fleuve, les Bakwé à l'ouest et les Kodia situés sur les abords immédiats du fleuve (carte 2). L'économie pratiquée est alors une économie de subsistance où dominent la culture du riz, la chasse, la pêche et la cueillette.

Au cours des ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles, la traite des esclaves, dont l'importance est difficile à estimer faute d'informations suffisantes, est pratiquée dans la région. Plus tard, dans le courant du ^{xix}e siècle, les navigateurs européens, incités par des échanges commerciaux jugés fructueux et les facilités de mouillage que présente l'embouchure du Sassandra, établirent des maisons

de commerce à Drewin et à Sassandra. Le caoutchouc, l'huile de palme, les bois d'acajou, l'ivoire, prélevés par les populations autochtones au milieu naturel, sont ainsi échangés aux Anglais et Français contre des outils agricoles, des fusils, de la poudre et de la binteloterie. Les jeunes hommes autochtones, notamment neyo, ne commencent à s'engager sur les navires marchands pour effectuer les travaux de manœuvre que vers la fin du XIX^e et surtout au début du XX^e siècle. Ces départs saisonniers vont peu à peu conduire les populations de la côte à recruter des ouvriers agricoles dans l'arrière-pays pour les remplacer sur leurs champs. Le relatif désintérêt des Neyo pour le travail de la terre que l'on observe aujourd'hui est donc ancien et s'explique par l'opportunité de pratiquer une autre activité à la rémunération matérielle, ou financière, plus intéressante.

De la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle : l'occupation coloniale française

La colonisation française établie en Côte-d'Ivoire à partir de 1893 tente d'amplifier le développement du commerce, encore à l'état embryonnaire, mais essaie également de mettre en valeur le territoire en incitant le développement des cultures commerciales. Les mesures entreprises par les Français pour forcer la participation des populations locales à ce développement sont extrêmement lourdes de contraintes. Les principales mesures sont la levée d'un impôt monétaire, devant permettre l'intégration plus rapide des populations dans une économie capitaliste, l'enrôlement d'une main-d'œuvre prestataire, pour notamment construire et entretenir des routes, la conscription obligatoire des jeunes adultes, pour la protection militaire de la métropole... Ces mesures économiques et politiques du système colonial vont bouleverser les sociétés locales.

Sur le territoire de Sassandra, les effets de la colonisation auront pour résultats matériels l'ouverture du port de Sassandra (premier embarcadère construit en 1914) et l'ouverture de la piste Sassandra-Gagnoa en 1925. La création de cette infrastructure va accroître de façon considérable les échanges de biens marchands mais également augmenter la mobilité des populations. D'après les rapports des administrateurs de l'époque (Archives Nationales, 1895-1925), des villages entiers et leurs populations ont ainsi été déplacés par l'administration le long des pistes coloniales afin d'en assurer la construction puis l'entretien. On peut aussi lire dans ces documents que pour échapper à l'impôt, au travail prestataire et à la conscription, de jeunes autochtones quittent la région pour des zones moins bien contrôlées par les Français. Face à ces mouvements internes et externes des populations autochtones, les rapports des administrateurs nous révèlent également l'immigration sur le territoire de Sassandra d'allochtones ivoiriens (notamment bété) et étran-

gers. Ces derniers, installés au départ de façon temporaire, viennent retirer, des activités de commerce et des nouvelles activités ouvrières au port et dans l'agro-industrie (complexe d'huile de palme de Drewin), le numéraire nécessaire au paiement de leurs propres impôts.

Parallèlement à l'installation de cette nouvelle infrastructure, qui libère les échanges d'hommes et de marchandises, des efforts sont entrepris pour développer auprès des autochtones les cultures de plantations pérennes. Le café et le cacao, par exemple, introduits dès 1903 (PILLET-SCHWARTZ, 1989) ne connaîtront, toutefois, qu'un faible essor auprès des populations locales durant les années de la colonisation. Les débouchés, trop faibles, mais aussi le faible contrôle sur la main-d'œuvre familiale ne permettent pas encore l'expansion de ces cultures.

Au début des années trente cependant, les premiers colons européens s'installent et réalisent sur de grandes superficies la culture de la banane. Ces plantations vont attirer un petit nombre de nouveaux migrants, ouvriers agricoles ivoiriens et étrangers, et connaître un développement modeste auprès des populations autochtones mais aussi déjà auprès de premiers colons allochtones (IBO, 1995). La culture de la banane offre à la région de Sassandra, alors repliée sur son port et son axe Sassandra-Gagnoa, une relative prospérité jusqu'à la période de l'après-guerre. A partir des années cinquante, cette culture sera graduellement remplacée par le citron.

Dans le même temps, la « ponction » sur les ressources naturelles dans le reste du territoire se poursuit. Les principaux acteurs sont les exploitants forestiers européens, qui, de plus en plus nombreux et aidés de manœuvres immigrés, ouvrent des pistes, des chantiers et des scieries, évacuant leurs grumes jusqu'au port de Sassandra. Ces exploitants forestiers seront à l'origine de l'important développement du réseau routier des années cinquante et soixante et de la pénétration rapide des planteurs de café et de cacao des années soixante-dix dans les forêts de l'actuelle sous-préfecture.

En 1954 et 1967, s'ouvrent respectivement les grandes pistes Sassandra-Lakota et Sassandra-Soubré. Les premiers recensements administratifs nous permettent de connaître avec une relative précision la répartition géographique de la population et son évolution en ce milieu de XX^e siècle. Les cartes de peuplement rural de 1955 et de 1965 nous indiquent l'importance des effectifs pour chaque village noyau et ses campements à ces deux dates (figures 1a et 1b). Nous pouvons observer que l'essentiel du peuplement est localisé sur la côte et dans la partie est de la sous-préfecture le long des axes Sassandra-Gagnoa et Sassandra-Lakota. Entre 1955 et 1965 les plus forts accroissements de population se situent dans une zone à proximité de la ville de Sassandra, sur quelques kilomètres à l'intérieur des côtes et dans une

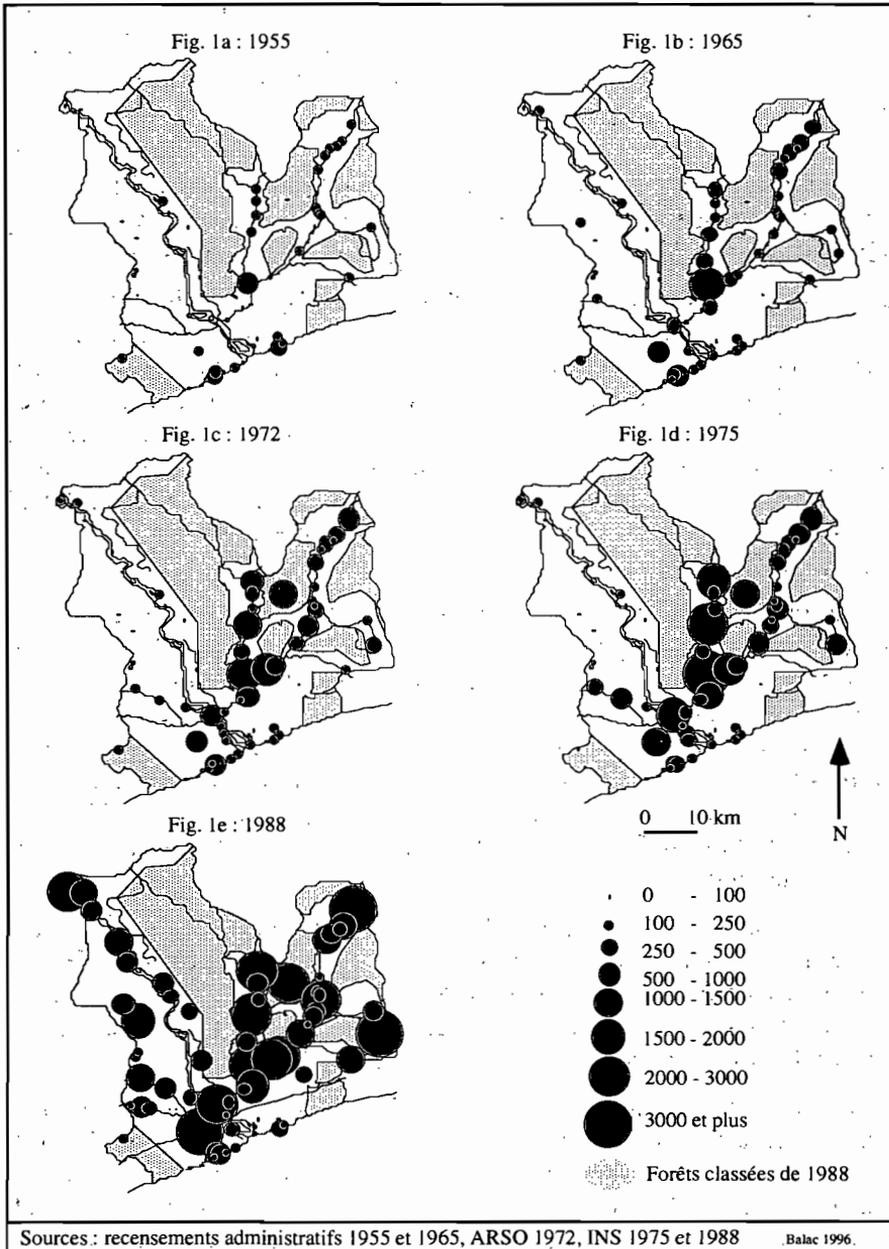


Figure 1. Évolution des effectifs de la population rurale par village.

seconde zone le long de l'axe ancien Sassandra-Gagnoa (figure 2a). Ces espaces correspondent aux régions de plantation de bananes et d'agrumes, ainsi qu'aux lieux d'installation des scieries et principaux chantiers forestiers alors en pleine expansion.

Des années 1960, premières années de l'indépendance, à l'année 1988 : l'intégration de la région du Sud-Ouest à l'important développement démographique et économique national.

La fin des années soixante et le début des années soixante-dix annonce un tournant spectaculaire dans l'histoire du territoire de Sassandra. Deux événements concourent à ce changement. Le premier est le plan d'Aménagement pour la Région du Sud-Ouest (ARSO) mis en route huit années après l'indépendance en 1968, par le jeune gouvernement ivoirien, pour désenclaver cette partie du pays. Le second est l'immigration massive et sans précédent de planteurs qui accompagnent le vaste mouvement d'extension des cultures de café et de cacao issu de l'Est et du Centre-Ouest de la Côte-d'Ivoire (BALAC, 1994 a).

Les importantes infrastructures réalisées par l'ARSO vont bousculer l'économie de l'ancienne région de Sassandra. La création du port de San Pedro, situé soixante-dix kilomètres à l'ouest de Sassandra, va condamner l'ancienne ville des comptoirs à la fermeture de son port en 1972 (SCHWARTZ, 1993). Cette fermeture obligera notamment les forestiers à évacuer leurs grumes sur le nouveau site et contraindra les planteurs de banane, européens et africains, privés dès 1967 de leur embarcadère, à abandonner définitivement ce produit, difficilement transportable, au profit du citron et de ses huiles essentielles.

Cependant, l'établissement sur la sous-préfecture de Sassandra de l'usine moderne de traitement des agrumes du COCI d'une part, et de l'usine de traitement des graines de palme de Bolo d'autre part, va permettre à une partie de la population agricole de développer ces deux cultures, dont l'évolution des productions sera cependant distincte (figures 3 et 4).

La production d'agrumes évolue dans le temps de façon tout à fait irrégulière et tend sur le long terme à décliner. Les accidents climatiques fréquents, les fortes variations des prix sur le marché international, les capacités de traitement limitées de l'usine mais aussi l'absence jusqu'à la fin des années 1980 d'une politique de moyen et de long terme adaptée constitueraient les éléments explicatifs de cette forme d'évolution (PILLET-SCHWARTZ, 1989). À l'inverse, la production de graines de palme ne cesse globalement de croître sur cette même période pour atteindre son maximum lors de la dernière année d'observation (1991). Malgré la demande des agriculteurs désireux de cultiver le

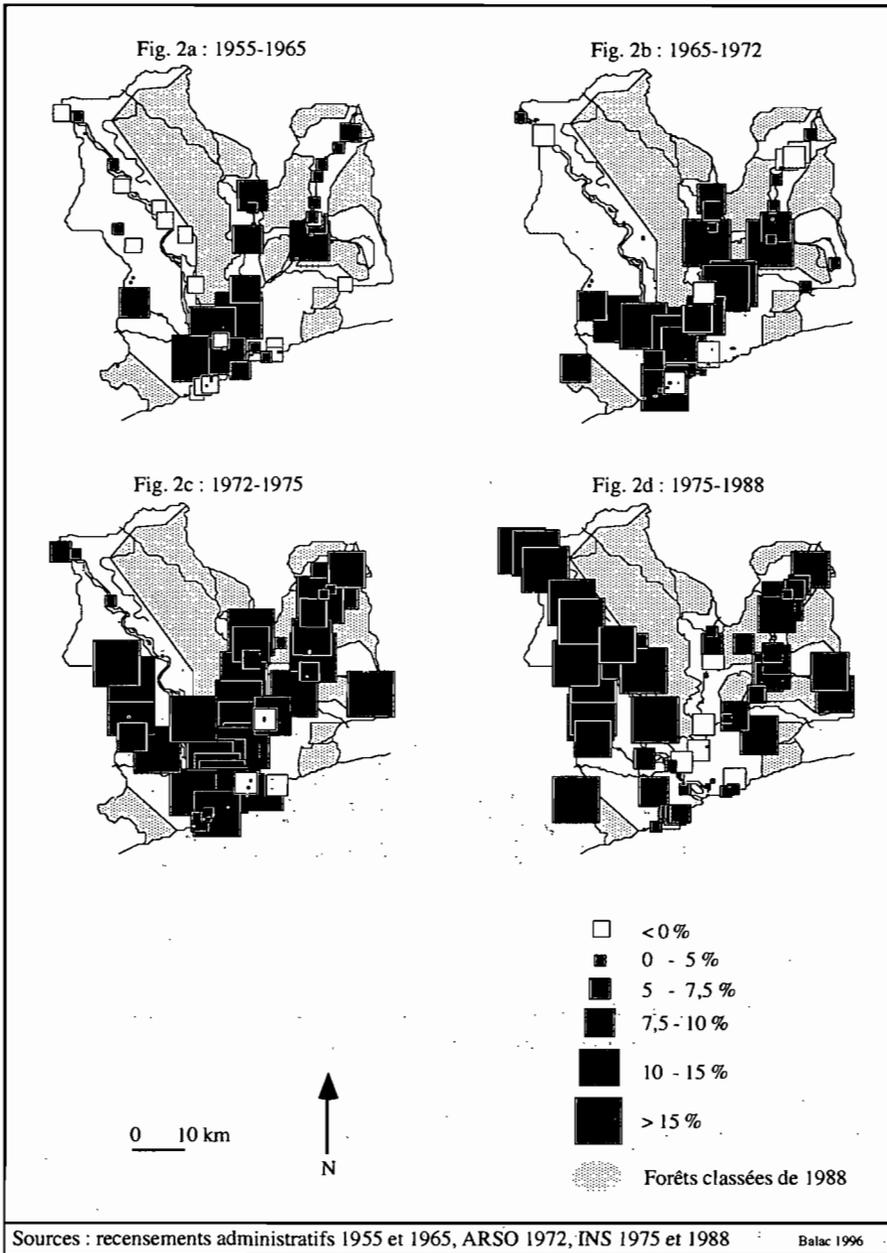
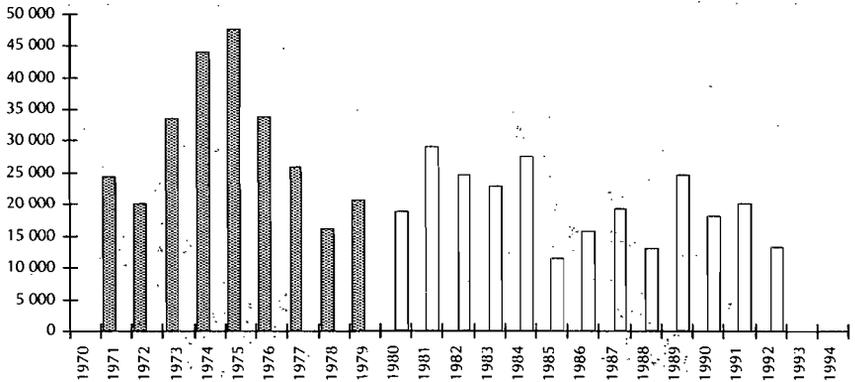
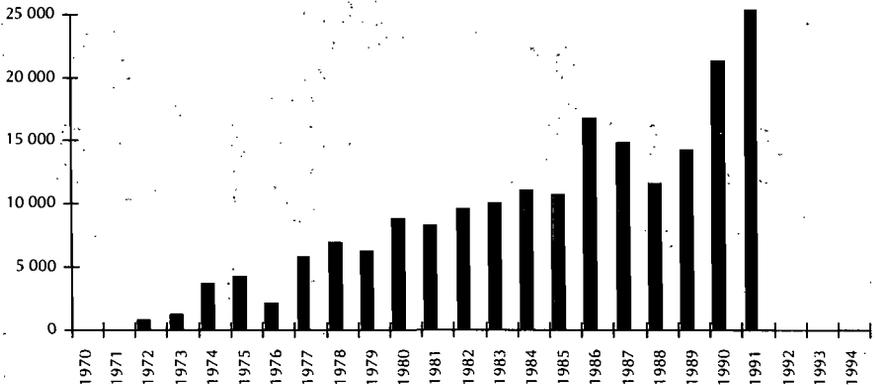


Figure 2. Évolution des taux d'accroissement de la population rurale par village.



Sources : Roger COUSIN (de 1971 à 1979) et COCI (de 1980 à 1992).

Figure 3. Évolution de la production d'agrumes (en tonnes).



Source : Palmindustrie.

Figure 4. Évolution de la production des régimes de palmiers des plantations villageoises (en tonnes).

citron et le palmier, l'extension des exploitations est limitée par les politiques des deux complexes agro-industriels. Les plantations d'agrumes et de palmiers ne doivent pas, notamment, être trop éloignées des usines. Ce fait explique que ces cultures ne se sont développées que dans l'ancienne région des plantations bananières et autour de l'axe Sassandra-Gagnoa. En 1988, dans la sous-préfecture de Sassandra, c'est environ un chef d'exploitation sur dix qui cultive du citron et/ou du palmier.

Le réseau bitumé, créé par le plan régional de l'État, reliant Gagnoa, Soubré et San Pedro, relayé par l'existence d'un réseau de pistes percé en

pleine forêt par les exploitants forestiers va par ailleurs ouvrir la sous-préfecture à un flux d'immigration sans précédent. Ces mouvements de très grande ampleur sont ceux des planteurs de café et de cacao, notamment baoulé et burkinabè, partis à la recherche de terres disponibles qu'ils retirent à la forêt. Les cartes de peuplement des années 1970 et 1980 nous permettent de visualiser l'importance considérable de ce phénomène. En l'espace de moins de seize années, de 1972 à 1988, l'ensemble du territoire est progressivement occupé (figures 1c, 1d et 1e). Les accroissements les plus élevés se sont déplacés du centre de la sous-préfecture vers sa périphérie (figures 2b, 2c et 2d). Cette orientation centrifuge du peuplement s'explique par la pratique des défrichements forestiers qui se réalisent à partir des principaux axes routiers, situés au centre du territoire, vers les terres les moins accessibles situées à la périphérie. Les installations des planteurs de café et de cacao s'effectuent là où la forêt se trouve encore disponible. Le cœur du territoire, zone d'installation ancienne et relativement peuplée, perd ainsi au cours du temps de sa vitalité démographique alors que les régions situées sur son pourtour, couvertes de forêts et très peu peuplées, connaissent un accroissement démographique remarquable. Les cartes du couvert végétal de 1955 et de 1988 (figures 5a et 5b) illustrent de façon spectaculaire la réduction du manteau forestier de la sous-préfecture, réalisée à partir des voies routières.

Les disparités géographiques que l'on observe dans le processus de peuplement peuvent également se remarquer dans l'évolution des productions de café et de cacao. L'observation est cependant plus sommaire, car elle repose sur les données partielles des trois centres de collecte localisés à Niapidou, Sago et Sassandra-Ville. Dans chacun des deux premiers centres de collecte (figures 6a et 6b), les productions de café sont jusqu'en 1988⁽²⁾, pour l'essentiel, plus importantes que les productions de cacao. Ce constat est un indice du caractère ancien de l'installation des planteurs dans ces zones. Le café dans les premières années de l'immigration pionnière se rétribuait en effet plus cher que le cacao. Le caféier fut en conséquence davantage planté que le cacaoyer. Le plafonnement des productions, voire leur diminution dans les années qui précèdent 1988, constituent un second indice de l'occupation agricole ancienne.

La non-extension des vergers et leur vieillissement conduisent inéluctablement à la stabilisation, puis à la baisse de la production. L'accroissement spectaculaire des productions observé à Sago après 1988 répond très probablement au développement de la zone pionnière située à l'est du village (zone de Gnago). La ville de Sassandra (figure 6c), du fait d'un plus grand rayon d'action, collecte la plus importante quantité de cacao de la sous-préfecture.

2. Année exceptionnelle où la diminution par deux des prix d'achat au producteur a considérablement influencé la chute des productions.

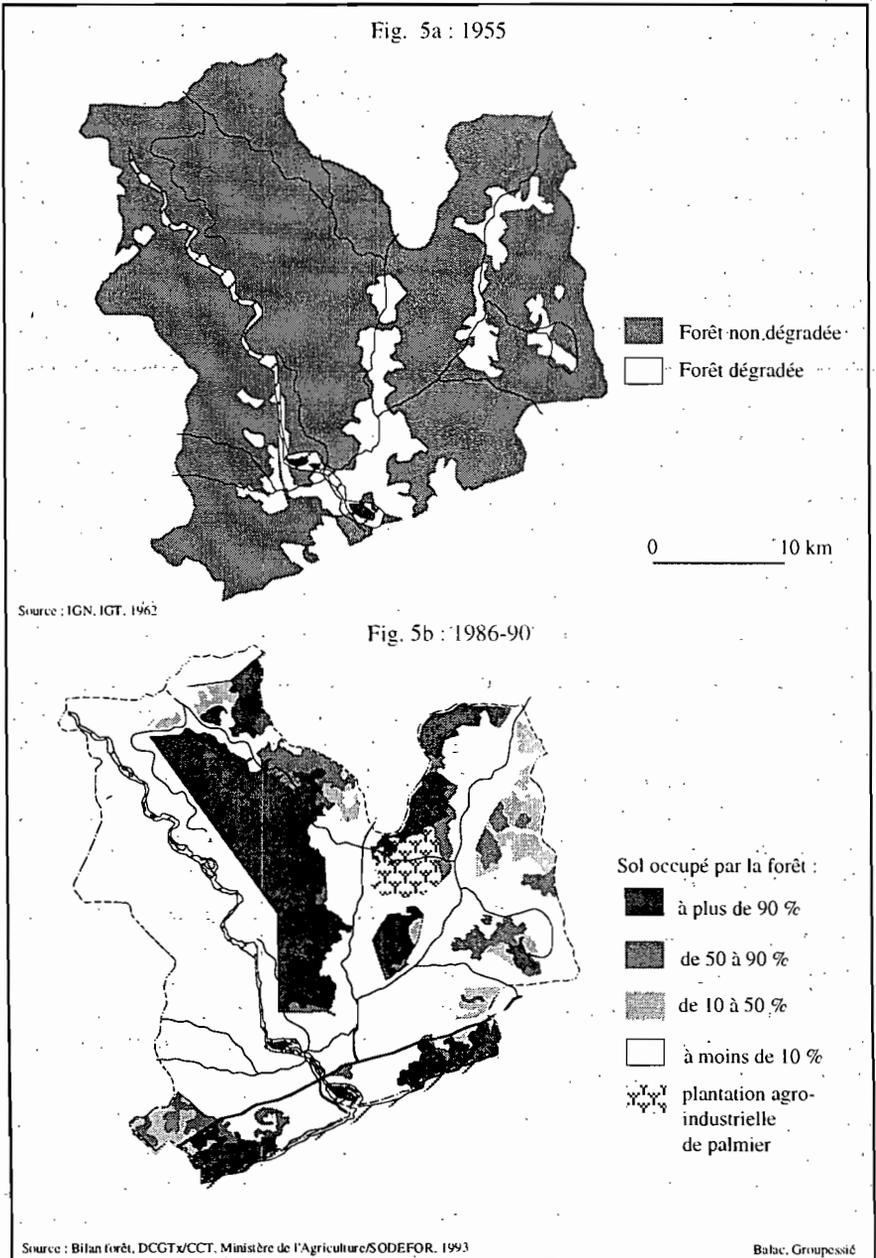
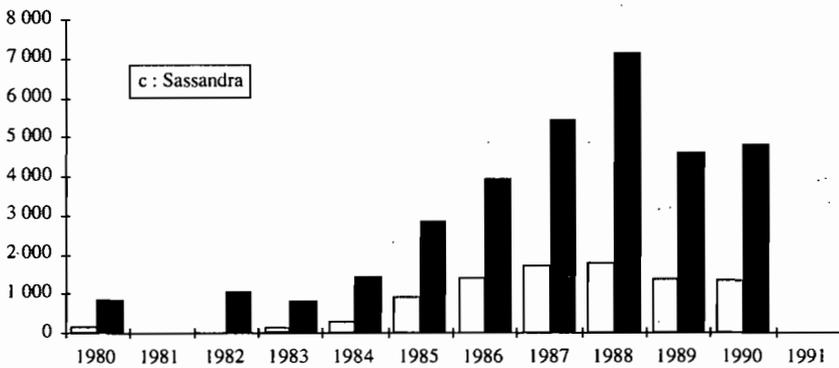
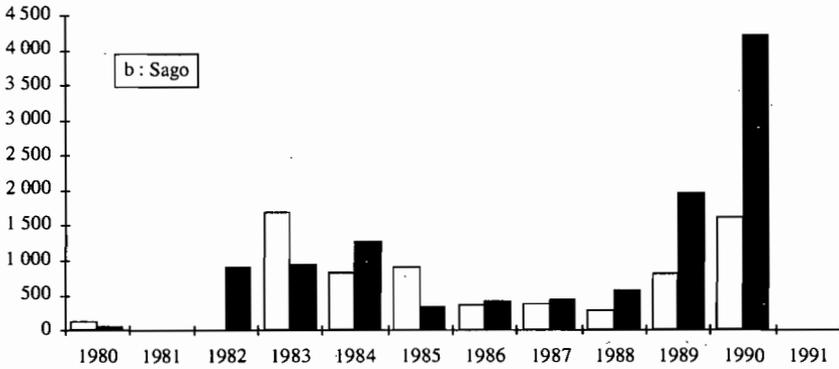
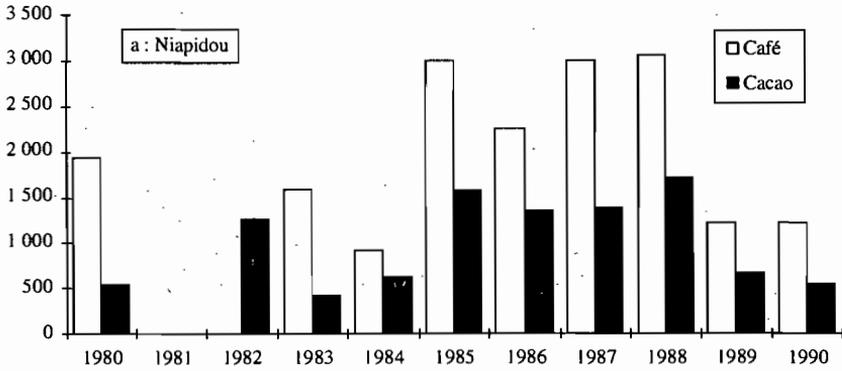


Figure 5. Couvert forestier du territoire de Sassandra.



Source : Caisse de Stabilisation, Balac 1996.

Figures 6a, 6b et 6c. Évolution des productions (en tonnes) de café et de cacao vendues par les centres d'achat de Niapidou, Sago et Sassandra-ville

Sa zone d'approvisionnement comprend en effet les régions caféières anciennes du centre mais aussi les régions cacaoyères plus récentes de l'ouest. C'est l'apport en cacao de ces régions, en cours de développement, qui explique l'accroissement régulier des productions jusqu'en 1988. La longue et riche histoire du territoire de Sassandra explique les importants contrastes de l'espace sous-préfectoral que l'on observe aujourd'hui. Une carte, élaborée à partir des supports historiques et statistiques de cette première partie, nous permet de présenter avec une relative précision les contours des différents espaces démo-économiques (figure 7). Sept zones à peu près homogènes partagent le territoire : la ville de Sassandra au passé prestigieux, aujourd'hui de taille modeste ; la zone côtière composée principalement de villages neyo ; le complexe agro-industriel de Bolo, lieu occupé par une population essentiellement salariée ; la zone ancienne qui comprend les anciennes grandes plantations européennes et la plus importante partie de l'axe Sassandra-Gagnoa aux cultures aujourd'hui diversifiées en citron, palmier, café et cacao ; la zone intermédiaire, plus récente, aux cultures caféière et cacaoyère et située sur l'axe Sassandra-Lakota ; et enfin les deux zones pionnières, d'occupation encore plus récente, situées aux périphéries est et ouest et où domine la culture du cacao. Ce découpage, hérité de l'histoire, constitue la base d'une seconde série d'analyse, plus fine, qui tente d'approfondir la connaissance et la compréhension des populations et des activités économiques que l'on rencontre aujourd'hui sur le territoire de Sassandra.

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES EN ŒUVRE À LA VEILLE DES ANNÉES 1990

Bien qu'il n'existe aucun lien de causalité intrinsèque entre l'appartenance ethnique et l'activité économique, celles-ci sont, pour des raisons historiques et géographiques, très étroitement corrélées. L'introduction de la variable ethnique comme critère de distinction supplémentaire permet d'accroître la qualité de nos connaissances sur le développement de l'économie de plantation à Sassandra.

Mais avant d'étudier en détail les spécificités démographiques et économiques des principaux groupes ethniques, il importe d'observer leur répartition dans l'espace sous-préfectoral (figure 7).

La répartition spatiale des groupes ethniques et des nationalités

La ville de Sassandra, bien que d'un poids démographique très modeste (13 000 habitants en 1988, tableau annexe 1) regroupe en tant que centre urbain des populations d'origines géographiques et culturelles très diverses. Les activités de la pêche, du commerce, de l'administration ont attiré de

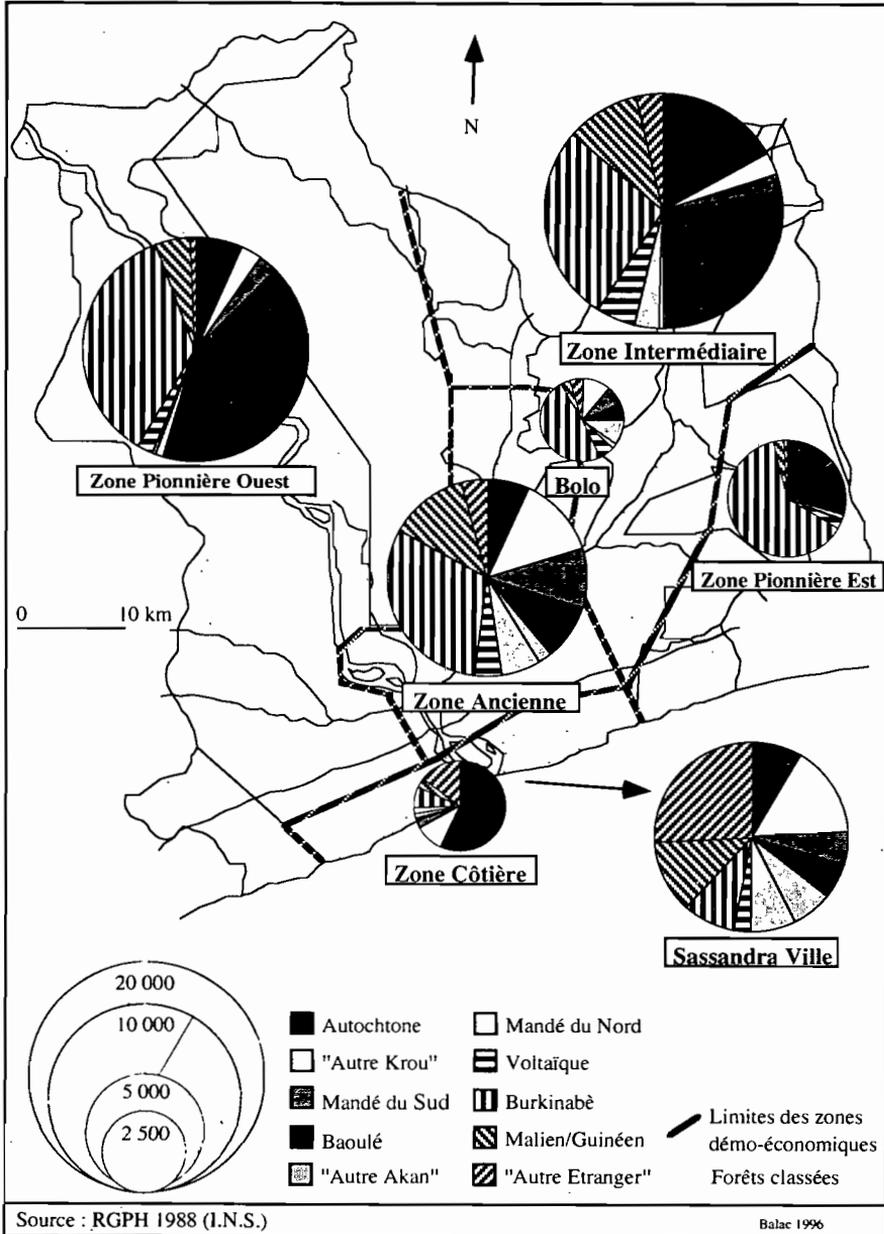


Figure 7. Répartition par zone des groupes ethniques et des nationalités en 1988.

nombreux Ivoiriens, notamment Akan et Dioula, et de nombreux étrangers, notamment Ghanéens, Maliens, Guinéens et Burkinabè. Les autochtones ne représentent qu'une part relativement faible des citoyens, 8 %.

La zone côtière rurale rassemble quant à elle, une bien plus forte proportion de ces autochtones. Constituée pour l'essentiel de villages neyo et godié, cette zone, de faible poids numérique dans la sous-préfecture, regroupe une population composée à 57 % d'autochtones, à 10 % d'« autres krou »⁽³⁾ et à 33 % d'« autres allochtones ». Le relatif contrôle du foncier par les Neyo mais également la faible aptitude des sols de la frange littorale aux cultures caféière et cacaoyère expliquent la prédominance numérique autochtone dans cette zone.

Les quatre zones de l'arrière-pays de la sous-préfecture, qui rassemblent la majorité de la population du territoire (75,5 %), présentent des formes de répartition différentes. La zone ancienne est occupée par une population très composite. Les groupes ethniques ivoiriens et les nationalités étrangères des pays limitrophes sont chacun particulièrement bien représentés. Cette diversité est le résultat des nombreuses vagues d'immigration qui se sont succédées depuis l'implantation coloniale européenne au XIX^e siècle et qui ont accompagné les différentes mutations économiques de cette région. Les premiers « autres Krou » se sont implantés pendant la période coloniale suite à des déplacements forcés ou volontaires, et les premiers Dioula et étrangers se sont installés comme manœuvres au port de Sassandra, dans les chantiers forestiers et dans les grandes plantations européennes. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, ceux-ci se sont établis comme planteurs à leur compte et ont été rejoints par de jeunes gens de même ethnie en quête de terres. Les premières populations baoulé, en nombre important, se sont installées plus tardivement, après les années 1950, dans les derniers massifs forestiers de cette zone pour réaliser leurs plantations de café et surtout de cacao.

La zone intermédiaire, du fait d'un accès aux immigrants plus récent car traversée plus tardivement par une voie routière, présente une composition ethnique un peu moins diversifiée. Les autochtones relativement bien représentés (17 %) côtoient des Baoulé et des étrangers des pays sahéliers, venus s'installer dans les années 1960 et 1970 principalement pour réaliser leurs plantations de café et de cacao.

Les zones pionnières est et ouest, peuplées beaucoup plus tardivement car éloignées des principaux axes routiers, présentent des populations encore plus homogènes ethniquement. Elles sont, pour l'essentiel, occupées par des populations allochtones baoulé et burkinabè, planteurs par excellence de café

3. Par « autre krou » nous entendons toutes les ethnies appartenant à l'ensemble du grand groupe Krou autres que les Neyo, les Godié, les Bakwé et les Kodja.

et de cacao. Ces populations sont en effet relativement promptes à s'isoler en pleine forêt à l'écart de toute infrastructure. La répartition des groupes ethniques et des nationalités par type d'habitat pour le milieu rural permet de vérifier cette caractéristique (tableau 1).

Tableau 1. Répartition de la population par groupe ethnique et par nationalité (en %) selon le type d'habitat de la sous-préfecture de Sassandra (milieu rural hors Bolo) en 1988.

	Villages	Campements	Total
Autochtone	93,1	6,9	100
Autre Krou	54,7	45,3	100
Baoulé	8,4	91,6	100
Autre Ivoirien	59,8	40,2	100
Burkinabè	39,8	60,2	100
Malien + Guinéen	58,7	41,3	100
Autre Étranger	79,1	20,9	100

Source : RGPH 1988 (INS).

Plus de 90 % des Baoulé et 60 % des Burkinabè résident dans des campements : sites peu équipés en école, en dispensaire, ou en accès routier alors que les populations des autres groupes ethniques ivoiriens et les autres nationalités vivent en majorité dans les villages, mieux dotés en infrastructures.

Enfin, le complexe agro-industriel de Bolo, de faible poids numérique au sein de la sous-préfecture, présente, cas singulier, une population uniquement composée de salariés agricoles et de leurs familles. Les rémunérations particulièrement faibles expliquent que les populations étrangères immigrées les plus défavorisées sur le plan économique, forment la plus importante proportion de la population de Bolo (57 %).

Les dynamiques des principales populations

Nous tentons ici, par une observation comparée, dans l'espace, des structures de population par sexe et par âge de 1988, des ethnies et des nationalités, de recomposer, dans le temps, les processus de transformations démographiques. Notre analyse pour l'étude des allochtones est concentrée sur les deux populations les plus représentées : les Baoulé et les Burkinabè dans trois zones type : les zones ancienne, intermédiaire et pionnière ouest. Notre souci étant ici d'établir non pas une étude monographique exhaustive de la circonscription mais de comprendre les évolutions démographiques et économiques du modèle d'économie de plantation.

Les autochtones du milieu rural : une transition démographique en cours ?

Les structures par sexe et par groupe d'âges des quatre ethnies autochtones du milieu rural de la sous-préfecture de Sassandra présentent, vues de façon globale, un certain profil commun (figures 8a, 8b, 8c et 8d). Nous pouvons notamment remarquer les proportions importantes des jeunes (0-15 ans) et des personnes âgées (plus de 55 ans) par rapport aux classes d'âges intermédiaires. Cependant ces figures montrent dans le détail des points de divergence assez remarquables.

La population neyo présente un déséquilibre de son rapport de masculinité au profit des femmes ; il en est de même pour la population godié et pour la population bakwé. La population kodia, en revanche, présente un rapport de masculinité déséquilibré au profit des hommes. Cette singularité est en fait peut-être erronée. Le faible effectif de la population kodia, 604 habitants en 1988, introduit un risque d'erreur relativement élevé et met en doute le sens du déséquilibre du rapport homme-femme. Les proportions des trois premières populations à l'avantage du sexe féminin s'expliquent par le phénomène d'émigration qui caractérise les populations autochtones. L'émigration est surtout le fait des hommes et elle touche également davantage les groupes d'âges actifs que les groupes d'âges inactifs (figures 8a, 8b, 8c et 8d).

La ville est le principal lieu de destination des émigrés. La proportion de citadins est d'ailleurs pour certaines ethnies particulièrement importante (tableau 2).

La très forte proportion des citadins neyo s'explique notamment par la présence de la ville de Sassandra sur leur territoire. Nous pouvons constater que l'exode rural touche en premier lieu les Neyo, en second les Godié, en troisième les Bakwé et dans une mesure minime les Kodia.

Tableau 2. Répartition des populations neyo, godié, bakwé et kodia du territoire national, par lieu de résidence en 1988 (en %).

	Abidjan	Autres Villes de Côte-d'Ivoire	Reste du pays	Total
Neyo	34,7	27,8	37,5	100,0
Godié	23,6	13,1	63,3	100,0
Bakwé	14,3	10,2	75,5	100,0
Kodia	4,1	6,9	89,0	100,0
Côte-d'Ivoire	17,6	21,4	61,0	100,0

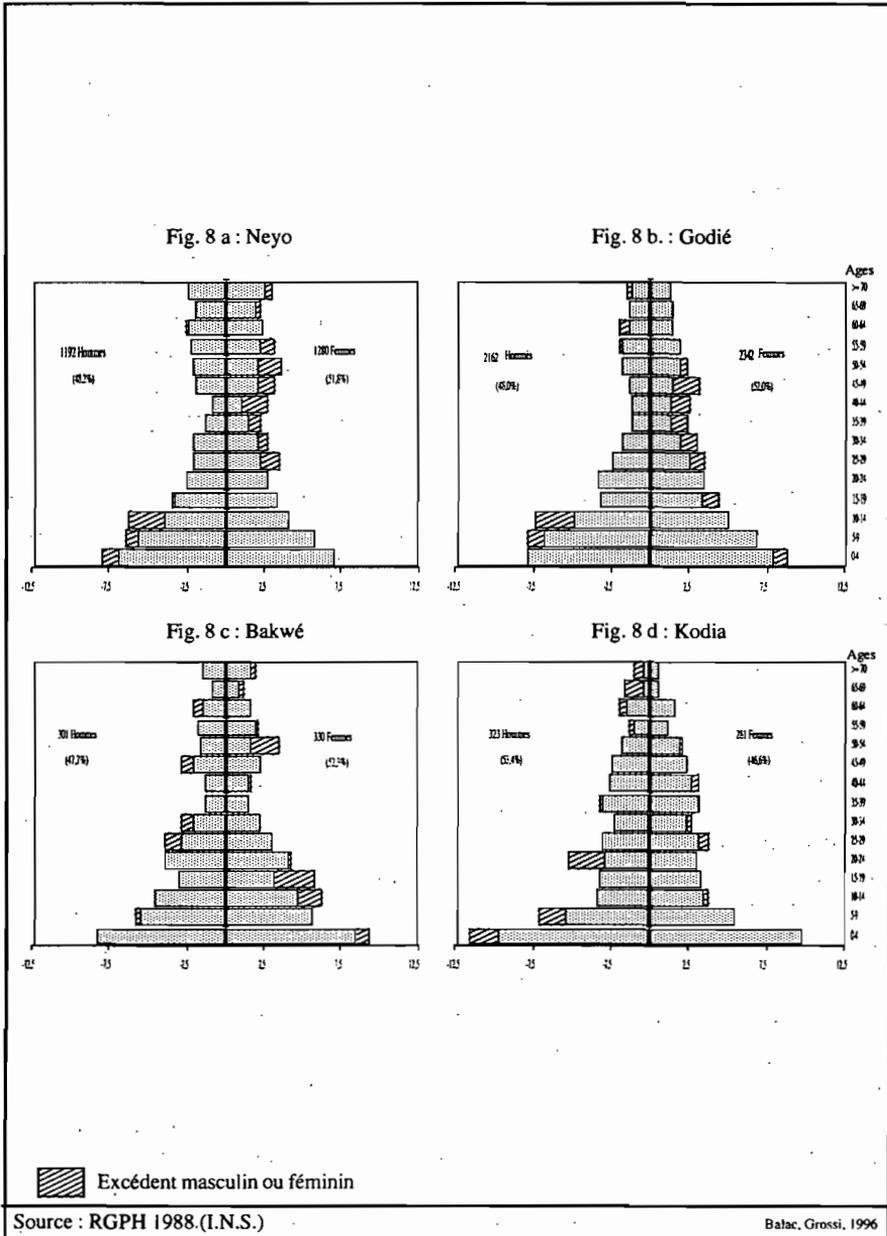


Figure 8. Pyramide des âges des quatre ethnies autochtones du milieu rural de la sous-préfecture de Sassandra.

Les différences observées entre ethnies sur l'intensité de l'émigration vers les villes sont, selon nous, intimement liées au caractère plus ou moins récent du développement économique de chaque territoire traditionnel autochtone. L'exode rural plus important de la population neyo pourrait ainsi s'expliquer par leur intégration plus ancienne à l'économie dite « moderne ». Les Noyo ont établi sur le territoire de Sassandra les premiers contacts avec les Européens. Ils ont probablement, dès le milieu du XIX^e siècle été enrôlés dans la navigation et ont participé activement au développement de la ville de Sassandra et de sa région proche. Ils ont ainsi pu bénéficier, plus tôt que les autres, d'infrastructures sociales (dispensaires, écoles) et de capitaux économiques qui leur ont ensuite permis de développer des stratégies d'ascension sociale orientées vers la ville et ses emplois bien rémunérés et socialement prestigieux. Les Godié, éloignés de la côte, n'ont connu de véritable développement de leur territoire qu'avec l'extension du front pionnier issu de l'est du pays.

La possession d'immenses espaces forestiers convoités par les planteurs immigrés leur ont permis de se créer une rente de situation et d'émigrer nombreux vers le milieu urbain. Les territoires bakwé et kodia situés à l'ouest de la sous-préfecture accueilleront plus tard l'extension du front pionnier. L'immigration tardive et particulièrement brusque des planteurs de café et de cacao explique peut-être que ces populations n'aient pu encore développer de stratégies marquées d'émigration vers la ville.

Les différences dans la rapidité du développement économique de chaque territoire autochtone expliquent les disparités observées dans l'intensité de l'exode rural mais elles peuvent également expliquer d'autres disparités dans les structures de population, moins visibles mais pourtant réelles. Ainsi la proportion des personnes âgées est, quel que soit le milieu, urbain ou rural, respectivement plus élevée chez les Noyo que chez les Godié et chez les Bakwé. De même, la proportion des moins de 15 ans est respectivement plus faible chez les Noyo que chez les Godié ou les Bakwé (tableau 3).

Le vieillissement des structures démographiques plus ou moins prononcé selon l'ethnie traduit peut-être l'enclenchement du processus de transition démographique dans les populations autochtones. Cette transition serait d'autant plus avancée que l'intégration des populations dans l'économie moderne serait ancienne. Les disparités dans les niveaux de fécondité et de scolarisation, facteurs de la transition démographique, respectant le même classement ordinal des populations autochtones que les précédents abondent dans ce sens (tableaux 4 et 5).

Tableau 3. Proportion des plus de 60 ans et des moins de 15 ans des populations neyo, godié, bakwé et kodia, par milieu, pour l'ensemble du territoire national, en 1988 (en %).

	% des plus de 60 ans Urbain + Rural	% des plus de 60 ans Rural	% des moins de 15 ans Urbain + Rural	% des moins de 15 ans Rural
Neyo	6,3	13,0	42,7	39,9
Godié	6,0	8,9	45,6	45,3
Bakwé	5,1	6,3	46,4	45,6
Kodia	7,0	7,7	42,0	41,4
Côte-d'Ivoire	3,4	4,5	46,7	47,9

Source : RGPH 1988 (INS).

Tableau 4. Indice synthétique de fécondité (ISF) des populations neyo, godié, bakwé et kodia, pour l'ensemble du territoire national, en 1988.

	ISF
Neyo	4,23
Godié	5,05
Bakwé	6,00
Kodia	7,57
Côte-d'Ivoire	6,34

Source : RGPH 1988 (INS).

Tableau 5. Proportion de la population instruite et des enfants scolarisés, des populations neyo, godié, bakwé et kodia pour l'ensemble du territoire national, en 1988 (en %)

	Proportion des Instruits (4)	Proportion des Scolarisés (5)
Neyo	69,6	83,1
Godié	63,4	78,5
Bakwé	54,7	72,1
Kodia	41,6	53,2
Côte-d'Ivoire	36,1	54,5

Source : RGPH 1988 (INS).

4. La population instruite est composée des individus de 6 ans et plus qui, en 1988, suivaient ou avaient suivi une scolarité du niveau minimum primaire.
5. Les enfants scolarisés sont ceux de 6 ans et plus qui, en 1988, suivaient une scolarité du niveau minimum primaire.

L'intégration plus ou moins rapide dans une économie de type moderne des différentes ethnies autochtones semble pouvoir expliquer les transformations lentes mais durables des structures sociales et démographiques de ces populations. Les populations allochtones, aujourd'hui majoritaires sur le territoire sous-préfectoral, présentent d'autres formes de structures démographiques et d'autres formes de mutation.

Les allochtones baoulé et burkinabè de l'arrière-pays rural : un processus de « sédentarisation » définitif ?

Les structures par sexe, par âge mais aussi par lieu de naissance des populations baoulé et burkinabè des zones ancienne, intermédiaire et pionnière ouest présentent toutes, au contraire des pyramides autochtones, un déséquilibre du rapport de masculinité à l'avantage des hommes et une très importante proportion d'hommes dans les groupes d'âges actifs (figures 9a, 9b, 9c, 9d et 9e). Ces deux éléments sont caractéristiques des populations immigrées. Des différences importantes dans ces déséquilibres permettent cependant de distinguer aisément ces structures les unes des autres.

La pyramide des âges burkinabè de la zone pionnière ouest présente une structure de type « pionnier » particulièrement bien marquée :

- un déséquilibre extrêmement important du rapport de masculinité à l'avantage des hommes (1,49), avec un excédent particulièrement significatif aux âges actifs ;
- une très grande jeunesse de la population (91,9 % ont moins de 40 ans), ce qui explique l'étroitesse de la pyramide entre 5 et 20 ans, les jeunes adultes n'ont en effet que de jeunes enfants.

Ce profil est celui d'une population immigrée récemment installée. Les hommes jeunes, le plus souvent célibataires, constituent en effet l'essentiel des premiers immigrants.

La structure de la population burkinabè de la zone intermédiaire présente également un profil pionnier mais les écarts entre sexes et entre groupes d'âges sont moins prononcés. Ces déséquilibres moins importants caractérisent une population immigrée installée depuis un certain nombre d'années. Au cours du temps, la structure de la population s'est modifiée sous l'effet des regroupements familiaux, les femmes et les enfants rejoignant le chef de ménage, et du vieillissement sur place de la population immigrée. Les écarts entre sexes et entre groupes d'âges tendent de cette façon à se réduire.

La pyramide des âges des Burkinabè de la zone ancienne présente un profil où les écarts entre sexes et classes d'âges sont encore moins prononcés : le rapport homme-femme est de 1,35, et les moins de 40 ans représen-

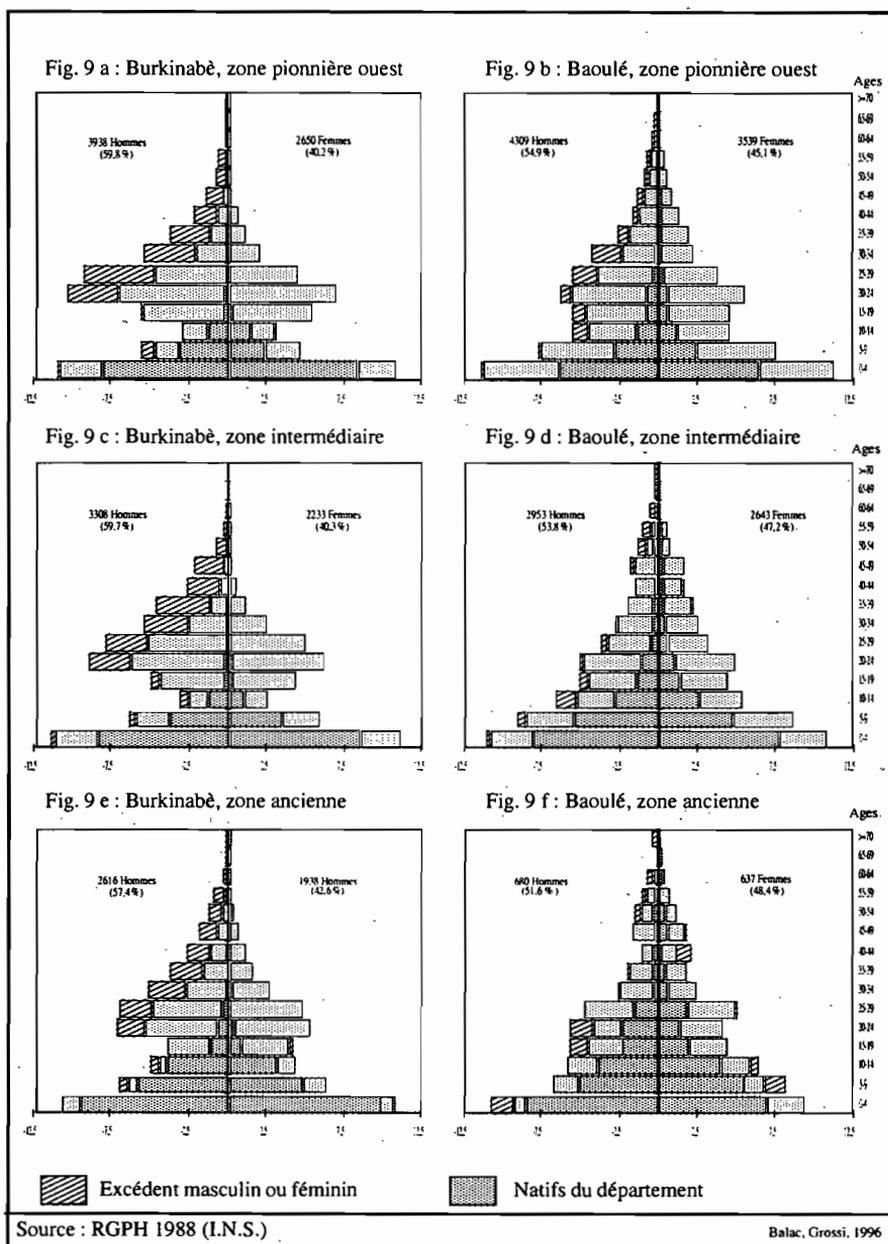


Figure 9. Pyramide des âges des Burkinabè et des Baoulé de trois zones de l'arrière pays rural de la sous-préfecture de Sassandra en 1988.

tent 89,4 % de la population. Cette structure caractérise une population immigrée d'installation plus ancienne que la population précédente. Au fil du temps, s'opère un processus de stabilisation, puis de sédentarisation de la population immigrée. L'accroissement de la proportion des natifs du département, qui traduit l'émergence d'une seconde génération, confirme cette évolution.

Ce processus s'observe également sur les structures baoulé mais ce dernier y prend une forme plus « engagée ». En zone pionnière ouest, les écarts entre les sexes et les groupes d'âges sont plus faibles que les écarts observés pour la même zone chez les Burkinabè (rapport homme-femme de 1,22, proportion des moins de 40 ans : 90,3 %). En zones intermédiaire et ancienne, les écarts sont si faibles que les structures s'apparentent à des structures de population « sédentaire jeune » : le partage entre sexes est presque équilibré, la proportion des effectifs par groupes d'âges se réduit de façon tout à fait régulière avec l'accroissement de l'âge.

Le processus de stabilisation et de sédentarisation plus rapide des Baoulé s'explique par une plus grande assurance de ces derniers sur le plan politique et économique qui, disposant déjà d'un premier capital, accèdent plus facilement à la terre que les autres populations.

Ce processus de stabilisation démographique des populations allochtones se remarque également dans le domaine économique.

Les structures d'activité : un ralentissement de l'apport en main-d'œuvre extérieure au profit de la main-d'œuvre familiale proche ?

Les proportions d'inactifs, comme nous le laissions prévoir les structures par sexe et par groupe d'âges, sont les plus importantes dans les zones ancienne et intermédiaire. En phase de sédentarisation, le poids des inactifs, en effet, s'alourdit (tableau 6).

Chez les actifs, le nombre moyen d'aides familiaux par indépendant est en revanche moins élevé en zone ancienne, plus élevé en zone intermédiaire et encore plus élevé en zone pionnière. Ce constat s'explique par la stabilisation des exploitations dans les vieilles régions. La forêt défrichée, l'extension des plantations est en effet terminée. Les terres, sous l'effet de la pression démographique, se sont même morcelées. La plupart des chefs de famille s'établissent ainsi à leur propre compte alors que la majorité de ceux qui sont cependant restés aides familiaux, c'est-à-dire sans terres, ont émigré vers les zones pionnières (6). Dans ces dernières zones, où la forêt subsiste

6. D'autres migrants, en nombre limité, ont pu d'autre part réaliser des stratégies de sortie de l'agriculture, notamment par un départ vers la ville.

Tableau 6. Proportions d'inactifs masculins et nombre d'aides familiaux masculins de 15 ans et plus par indépendant pour trois types de zone et pour les populations allochtones baoulé et burkinabè de ces zones en 1988.

	Proportion d'inactifs	Nb. d'A.F. par indépendant
Zone ancienne	47,6	0,21
Zone intermédiaire	48,4	0,26
Zone pionnière ouest	44,7	0,34
Baoulé zone ancienne	48,7	0,25
Baoulé zone intermédiaire	53,1	0,24
Baoulé zone pionnière ouest	49,2	0,33
Burkinabè zone ancienne	44,9	0,29
Burkinabè zone intermédiaire	42,2	0,29
Burkinabè zone pionnière ouest	38,6	0,44

Source : RGPH 1988 (INS).

encore, l'accès au foncier est en effet toujours ouvert. L'espoir des jeunes immigrants de pouvoir créer leur propre plantation les conduit à s'employer temporairement chez un parent dans ces zones pionnières avant de s'installer définitivement sur leur propre exploitation. C'est donc la dynamique de l'économie de plantation qui explique les disparités du nombre d'aides familiaux par exploitant.

C'est également la plus ou moins grande facilité à s'installer comme indépendant qui explique les disparités entre groupes ethniques et nationalités. La part des inactifs est ainsi plus élevée chez les populations baoulé en cours de sédentarisation avancée, que chez les populations burkinabè en phase de sédentarisation moins engagée. De même, le nombre d'aides familiaux par indépendant est moins élevé chez les Baoulé que chez les Burkinabè.

La répartition des actifs masculins selon leur lien de parenté avec le chef de ménage dans les deux principales populations allochtones montre par ailleurs la réduction, d'une zone récente à une zone ancienne, de la proportion des parents « non biologiques » au profit des enfants biologiques. Seules les données concernant les Burkinabè de la zone intermédiaire échappent à la tendance générale (tableau 7).

La saturation foncière en provoquant le morcellement des terres puis l'arrêt de l'immigration de travailleurs salariés et de la colonisation a entraîné, avec le temps, le « vieillissement » des structures des populations pionnières et le recentrage de l'exploitation sur la famille nucléaire. Les fils du planteur, auparavant enfants en bas âges, vont progressivement suppléer la carence

Tableau 7. Répartition de la main-d'œuvre masculine de 15 ans et plus des ménages allochtones baoulé et burkinabè (en %) selon le lien de parenté avec le chef de ménage pour trois types de zone en 1988.

Zone	Lien de Parenté	Baoulé	Burkinabè
Ancienne	Fils	–	26,1
	Autre Parent	–	56,3
	Non Apparenté	–	17,6
		–	100
Intermédiaire	Fils	41,4	7,6
	Autre Parent	46,8	75,0
	Non Apparenté	11,8	17,4
		100	100
Pionnière Ouest	Fils	27,7	11,0
	Autre Parent	63,1	68,6
	Non Apparenté	9,2	20,3
		100	100

Source : RGPH 1988 (INS).

de main-d'œuvre salariée mais aussi le départ de la main-d'œuvre familiale « éloignée » (frères, cousins,...). Il est fort probable que les filles du planteur vont aussi, de la même façon, accroître la force de travail familiale de l'exploitation. Plus globalement le rôle des femmes dans l'organisation de la production tend d'ailleurs à devenir de plus en plus prépondérant dans cette population au fur et à mesure que s'opère le processus de regroupement familial et de sédentarisation.

CONCLUSION : DE 1991 À 1993 – LA POURSUITE DES PROCESSUS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DÉJÀ ENGAGÉS

La chute du prix d'achat des produits café et cacao, intervenue lors de la campagne 1988-89, a amorcé une importante dégradation de la situation financière et sociale des résidents de la sous-préfecture. Les effets économiques et démographiques de cet événement sont enregistrés dans les enquêtes ENSEA-ORSTOM menées à intervalle régulier sur un échantillon de villages et de campements du territoire mais aussi de quartiers de la ville de Sassandra et du complexe de Bolo depuis 1988. Cependant, il est difficile de distinguer sur cette courte période de temps les inflexions de tendances, dues à cette crise conjoncturelle, des changements plus profonds, issus d'effets de structure.

Les unités de peuplement enquêtées, qui regroupent environ 8 % des effectifs totaux de la sous-préfecture, ont été rassemblés selon leur zone démo-économique d'appartenance. Une étude succincte mesurant les mouvements d'immigration et d'émigration des différentes populations du territoire nous informe de la situation économique des populations de chaque espace démo-économique.

Le solde migratoire quasi nul, de la ville de Sassandra en 1991-1993, traduit la stagnation économique actuelle de la capitale du département. Les soldes légèrement négatifs de la zone côtière et du complexe de Bolo expriment également un ralentissement des activités économiques dans ces zones. Les zones ancienne et intermédiaire de l'arrière-pays rural présentent globalement des taux d'émigration, de grande amplitude, supérieurs aux taux d'immigration. Ces départs plus importants que les arrivées confirment le caractère « saturé » de ces terroirs. Ils indiquent peut-être aussi l'impact de la baisse des revenus des planteurs sur la main-d'œuvre « flottante » qui, ne pouvant plus être payée correctement, retourne au lieu d'origine. Les zones pionnières présentent quant à elles des taux de moindre amplitude et un équilibre relatif entre les départs et les arrivées. Ce constat est particulièrement vérifié pour les populations adultes masculines. Ces observations traduisent le caractère non encore « saturé » de ces zones.

Cette étude rapide permet de constater également, dans l'arrière-pays rural pour l'ensemble des populations allochtones, la poursuite des regroupements familiaux engagés. Épouses et enfants des adultes masculins résidents composent en effet la majorité des immigrants. Ce processus est particulièrement important dans les zones pionnières.

Une distinction nette apparaît cependant, toujours dans cet arrière-pays rural, entre les différents groupes ethniques, notamment entre allochtones burkinabè et allochtones baoulé. La population burkinabè se partage aujourd'hui entre travail salarié et direction d'une exploitation, sa mobilité plus importante que ses « concurrents » baoulé traduit sa situation plus précaire mais aussi sa capacité d'adaptation rapide aux aléas économiques. La population baoulé, en situation économique plus favorable, développe une mobilité moins forte et d'une nature plus complexe. Parallèlement aux migrations de type économique, comme le départ pour la recherche de nouvelles terres, ou l'arrivée d'épouses et d'aides familiaux dits « 6 mois », se réalisent des migrations de type social où les départs d'enfants à scolariser sont particulièrement élevés. Les disparités dans le statut économique et social des populations expliquent donc également des différences dans l'importance et la forme de la mobilité.

L'examen, sur la courte période 1991-93, des changements démographiques permet d'observer la poursuite des processus démographiques et

économiques engagés les années passées sous l'effet à la fois de la saturation foncière des terroirs et du « vieillissement » progressif des populations immigrées. Il permet aussi de deviner, plus que de le distinguer, notamment dans l'arrière-pays rural, le pouvoir accélérateur de la chute des prix d'achat du café et du cacao sur le fort ralentissement de l'immigration de travail et de colonisation.

La poursuite des processus de « sédentarisation » des populations et de stabilisation des exploitations conduit, à de profonds changements démographiques et économiques mais aussi, nécessairement, à des transformations très importantes d'ordre social et culturel. Plus que les accidents économiques, pourtant spectaculaires de ces cinq dernières années, ce sont donc bien ces processus lents mais puissants qui, à défaut d'un événement exceptionnel majeur, conditionneront demain la structuration de l'espace et l'organisation sociale de la sous-préfecture de Sassandra.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles de référence

- ARCHIVES NATIONALES, série 1 QQ 87. Rapports économiques des commandants de cercle de Sassandra adressés au gouverneur de Côte-d'Ivoire entre 1895 et 1925.
- BALAC (R.), 1994 a. « La dynamique des populations rurales et le développement du système d'économie de plantation en Côte-d'Ivoire : les premiers éléments d'une approche historique et géographique », *Bulletin du GIDIS-CI*, n° 7 : 27-66.
- BALAC (R.), 1994 b. « L'acheminement du système d'économie de plantation ivoirien vers un blocage structurel. Analyse d'une crise », Colloque International GIDIS-ORSTOM, *Crises, ajustements et recompositions en Côte-d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle*, Abidjan 28 novembre - 2 décembre 1994, 10 p., multigr.
- IBO (G. J.), 1995. « Genèse de l'économie de plantation ivoirienne : le cas de YAO APPÉLA », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 138-139, XXXV (2-3) : 541-562.
- MAUNY (R.), 1956. *Esmeraldo de Situ Orbis. Côte occidentale d'Afrique, du Sud Marocain au Gabon, par Duarte Pacheco Pereira, (vers 1506-1508)*, traduction de R. MAUNY, Bissau, *Centro de Estudos da Guiné Portuguesa* (Mémoire 19).
- PILLET-SCHWARTZ (A. M.), 1989. « Chronique d'une région en mal de décolonisation. La basse vallée du Sassandra », *Tropiques, Lieux et Liens*, ORSTOM, coll. Didactiques : 565-577.
- SCHWARTZ (A.), 1993. *Sous-peuplement et développement dans le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale*, Paris, ORSTOM, coll. Études et Thèses, 490 p.

Références statistiques

- ARSO, 1972. *Recensement démographique de la sous-préfecture de Sassandra, mars 1972*, ORSTOM-BNETD, 86 p.
- COCI, COOPAGRUM, sans date. Données de productions d'agrumes de 1979 à 1992.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1976. *Répertoire des localités de Côte-d'Ivoire et population 1975*, Abidjan, 371 p.
- IGN-IGCI, 1964 et 1972. Cartes au 200 000 et au 50 000^e de la Côte-d'Ivoire.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, 1992. Listings mécanographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1988.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, SERVICE CARTOGRAPHIQUE, sans date (établi à partir des données de 1988). Carte au 200 000^e des localités de la sous-préfecture de Sassandra.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES EAUX ET FORÊT, 1984. *Annuaire rétrospectif de statistiques agricoles et forestières 1900-1983*, tome II, pp. 305-314.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES, 1992. Direction de la diversification et de la production agricole. – *Rapport annuel d'activité 1990/91 de Palmindustrie*, multigr., environ 100 p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES, CAISSE DE STABILISATION. Données de productions cacaoyères et caféières vendues par centre de collecte.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN, DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1965. *Répertoire des localités de la Côte-d'Ivoire et population 1965*, Abidjan, 269 p.
- ORSTOM-IGT, 1979. *Atlas de Côte-d'Ivoire*.
- RICHARD (J.), SCHWARTZ (A.), 1970. *Inventaire ethno-géographique du peuplement du sud-ouest ivoirien*, Abidjan, ORSTOM Petit-Bassam, multigr., 131 p.
- SCHWARTZ (A.), 1971. *Recensement démographique du canton bakwé de la sous-préfecture de Soubré*, Abidjan, ORSTOM Petit-Bassam, 51 p., multigr.
- SERVICE DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE ET DE LA MÉCANOGRAPHIE, 1955. *Répertoire des villages de la Côte-d'Ivoire*, tome I, Abidjan, 477 p.
- SODEFOR, Bilan forestier, 1993. Cartes au 200 000^e du couvert végétal.

Annexe 1.
Répartition par ethnie et par zone
des résidents de la sous-préfecture de Sassandra en 1988.
(en effectifs)

Ethnie	Sassan- dra Ville	Zone côtière	Zone ancienne	Zone inter- médiaire	Bolo	Zone Pion. Est	Zone Pion. Ouest	Total S/P
Autochtone	1 124	1 787	1 039	3 437	22	685	1 241	9 335
« Autre Krou »	2 048	300	1 904	613	267	32	604	5 768
Mandé du Sud	775	86	1 445	476	175	12	482	3 451
Baoulé	819	32	1 317	5 596	183	751	7 850	16 548
« Autre Akan »	877	56	312	178	256	68	213	1 960
Mandé du Nord	1 040	60	912	669	46	27	133	2 887
Voltaïque	358	11	656	1 085	148	108	402	2 768
Burkinabè	1 160	231	4 554	5 541	1 246	3 135	6 588	22 455
Malien/Guinéen	1 611	107	1 858	2 056	99	142	910	6 783
« Autre étranger »	3 452	453	585	689	119	47	153	5 498
Total	13 264	3 123	14 582	20 340	2 561	5 007	18 576	77 453

(en pourcentages)

Ethnie	Sassan- dra Ville	Zone côtière	Zone ancienne	Zone inter- médiaire	Bolo	Zone Pion. Est	Zone Pion. Ouest	Total S/P
Autochtone	8,5	57,2	7,1	16,9	0,9	13,7	6,7	12,1
« Autre Krou »	15,4	9,6	13,1	3,0	10,4	0,6	3,3	7,4
Mandé du Sud	5,8	2,8	9,9	2,3	6,8	0,2	2,6	4,5
Baoulé	6,2	1,0	9,0	27,5	7,1	15,0	42,3	21,4
« Autre Akan »	6,6	1,8	2,1	0,9	10,0	1,4	1,1	2,5
Mandé du Nord	7,8	1,9	6,3	3,3	1,8	0,5	0,7	3,7
Voltaïque	2,7	0,4	4,5	5,3	5,8	2,2	2,2	3,6
Burkinabè	8,7	7,4	31,2	27,2	48,7	62,6	35,5	29,0
Malien/Guinéen	12,1	3,4	12,7	10,1	3,9	2,8	4,9	8,8
« Autre étranger »	26,0	14,5	4,0	3,4	4,6	0,9	0,8	7,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 1988 (INS).